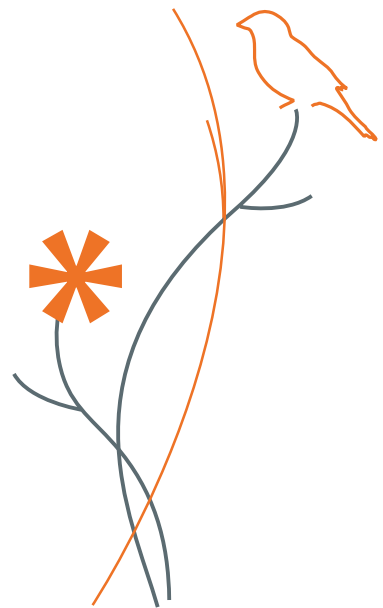


# **Politique de protection des données personnelles des prospects et clients d'aquitanis**



## **Table des matières**

<b>1. Définitions</b>	<b>3</b>
<b>2. Responsable de traitement</b>	<b>3</b>
<b>3. Données collectées</b>	<b>4</b>
<b>4. Finalités des collectes de données</b>	<b>4</b>
<b>5. Base juridique des traitements de données personnelles</b>	<b>5</b>
<b>6. Accès aux données</b>	<b>5</b>
<b>7. Flux transfrontières de données</b>	<b>6</b>
<b>8. Une durée de conservation limitée</b>	<b>6</b>
<b>9. La sécurité des données à caractère personnel</b>	<b>6</b>
<b>10. Le droit des personnes</b>	<b>7</b>

Aquitanis s'engage à protéger les informations personnelles et la vie privée de ses prospects et clients.

Aussi, conformément aux réglementations en vigueur et notamment de la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, du Règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, aquitanis a mis en place une politique de protection des données personnelles.

## 1. Définitions

- **Donnée à caractère personnel** : toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.
- **Traitement de données à caractère personnel** : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction;
- **Responsable du traitement** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, qui collecte et traite des données à caractère personnel ;
- **Destinataires** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.
- **Tiers autorisés** : une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, qui sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.

## 2. Responsable de traitement

Le responsable de traitement est aquitanis, 1 avenue REINSON CS 30239 33028 Bordeaux Cedex.

Pour toutes questions relatives à la protection des données, le Délégué à la protection des données peut être contacté par courrier à l'adresse suivante :

DPO  
aquitanis  
1 avenue REINSON  
CS 30239  
33028 Bordeaux Cedex.

Ou par mail à l'adresse d'aquitanis : [dpo@aquitanis.fr](mailto:dpo@aquitanis.fr)

### 3. Données collectées

Dans le cadre de ses activités de vente de patrimoines, aquitanis peut être amené à collecter les données à caractère personnel suivantes :

- **Données d'identification** : noms, prénoms, sexe, pièce d'identité, origine (France, Union Européenne, Hors Union Européenne), titre de séjour, date et lieu de naissance, données d'identification des représentants légaux
- **Données de contact** : adresses postales, adresses électroniques, numéros de téléphone (domicile, portable, professionnel), nom de l'hébergeur
- **Données relatives à la situation familiale** : état civil, situation maritale, composition familiale, livret de famille
- **Données professionnelles** : Profession exercée, nature du contrat de travail, données d'identification de l'employeur, contrat de travail ou attestation employeur
- **Données d'ordre économique et financier** : ressources, avis d'imposition, bulletins de salaire, nature des ressources, quittances ou attestation de loyer, contrat de location, simulation de financement, dossier de financement
- **Enregistrements sonores** : à l'occasion d'un appel téléphonique, et vidéos, dans le cadre de la protection des personnes et des biens.
- **Données relatives à la fréquentation du site web et extranet**

Il s'agit de données personnelles déclaratives et/ou sur justificatifs que la personne concernée fournit dans le cadre de sa demande d'achat.

Pour chaque traitement, aquitanis s'engage à ne collecter et traiter que les données strictement nécessaires à l'objectif poursuivi et veille à ce que les données soient, si nécessaire, mises à jour et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l'effacement et la rectification des données inexacts.

### 4. Finalités des collectes de données

Aquitanis collecte et utilise les données pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

La collecte de données à caractère personnel peut ainsi avoir pour finalités :

- La prospection, la gestion et le suivi des opérations d'accession à la propriété ou de BRS (bail réel et solidaire) ;
- L'enregistrement et l'instruction des demandes d'achat de patrimoines (logement, terrain) ;
- L'organisation et la gestion de la Commission Vente, dans le cas d'arbitrage des candidatures prioritaires ;
- La signature du compromis de vente et son exécution (acte de vente) ;
- La gestion administrative du dossier de vente ;
- La gestion et le suivi des réclamations ;
- La gestion des troubles du voisinage et des nuisances ;
- La gestion et le suivi de la sécurité et de la tranquillité des lieux en attente de vente ; en ce compris la télésurveillance du bien ;
- La gestion des accès à la résidence ;
- La mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat ;
- L'exécution des obligations à la charge du responsable de traitement en tant que propriétaire ;

- La réalisation d'enquêtes y compris celles obligatoires, de diagnostics, de reporting, de satisfaction et de statistiques ;
- Le suivi et l'amélioration de la qualité ;
- Le suivi des travaux effectués ou en cours ;
- L'envoi de messages informatifs via courriel, sms, courrier ;
- La sécurisation des biens et des personnes via des dispositifs de vidéosurveillance des espaces communs ouverts ou non au public, ou des dispositifs d'ouverture assistés (via un numéro de portable).

## **5. Base juridique des traitements de données personnelles**

Les traitements de données à caractère personnel reposent :

- soit sur la mise en place et l'exécution d'un contrat ou de mesures précontractuelles à la demande de la personne concernée telles que l'exécution du contrat de vente lorsque les traitements sont nécessaires à la bonne exécution des obligations des parties ou nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles, comme pour l'analyse du dossier ;
- soit sur le respect des obligations légales imposées au responsable de traitement comme par exemple en matière d'enquêtes obligatoires, d'enregistrement et de suivi de la vente du logement ;
- soit sur les intérêts légitimes poursuivis par le responsable de traitement comme le suivi de la qualité, le management son activité, la prospection commerciale pour l'accession à la propriété ou la gestion de la relation commerciale, des actions ponctuelles liées à l'information des personnes sur les patrimoines proposés à la vente ;
- soit enfin sur le consentement des personnes concernées pour la communication d'informations non liées à l'exécution du contrat. Ce consentement pourra alors être retiré à tout moment, sans que les opérations consenties ne soient remises en cause.

Par ailleurs, le responsable de traitement doit participer et mettre en œuvre les politiques publiques de l'habitat et poursuit une mission d'intérêt général.

## **6. Accès aux données**

Les données à caractère personnel collectées sont à destination exclusive des personnels des services internes à aquitanis.

Les données requises à ces fins peuvent, le cas échéant, être transmises à des officiers ministériels, à des sous-traitants, à des prestataires de service, aux services institutionnels, partenaires financiers chargés de l'élaboration des plans de financement, aux administrations ainsi qu'aux organismes liés au logement social. Conformément à la réglementation en vigueur, les données peuvent être transmises aux autorités compétentes sur requête et notamment aux organismes publics, exclusivement pour répondre aux obligations légales.

Dans ce cas, les sous-traitants seront notamment choisis pour des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées, notamment en terme de fiabilité et de mesures de sécurité.

## **7. Flux transfrontières de données**

Aucun transfert n'est réalisé hors Union Européenne. Toutefois, Aquitanis se réserve le droit de transmettre vos données personnelles afin de satisfaire à ses obligations légales, et notamment si elle en était contrainte par réquisition judiciaire.

## **8. Une durée de conservation limitée**

Aquitanis conserve les données à caractère personnel dans un environnement sécurisé pendant la durée strictement nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou pendant la durée de conservation minimale prévue par la législation ou réglementation notamment en matière civile et commerciale.

Les données des personnes concernées sont conservées 5 ans à compter de l'année de vente révolue, aux fins de réponses aux contrôles de l'agence Nationale du Contrôle du Logement Social (ANCOLS).

Les données de la demande d'achat de logement, via le formulaire de contact, sont conservées un an.

Les enregistrements des appels téléphoniques au Centre de relation clientèle sont conservés deux mois à compter de leur enregistrement.

Les données strictement nécessaires à l'accomplissement d'obligations légales de conservation sont archivées le temps nécessaire au respect de l'obligation en cause ou jusqu'au terme des délais de prescription en vigueur sans préjudice des dispositions du code du patrimoine prescrivant de verser des documents au service d'archivage départemental.

## **9. La sécurité des données à caractère personnel**

Aquitanis prend toutes les précautions utiles ainsi que les mesures techniques et organisationnelles appropriées, pour préserver la sécurité des données à caractère personnel, en assurer leur intégrité et leur confidentialité et les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

En cas de recours à un prestataire, les données à caractère personnel ne lui sont communiquées qu'après lui avoir imposé le respect de ces principes de sécurité dans le cadre d'un contrat.

Le responsable de traitement pourra effectuer des audits afin de vérifier la bonne application opérationnelle des règles relatives à la sécurité des données tant chez ses prestataires que chez lui.

Compte tenu des obligations en matière de notification des violations de données à la CNIL, une procédure de traitement d'une faille ou incident de sécurité a été établie. Elle comprend notamment l'obligation de notification à la CNIL, dans les 72 heures après avoir pris connaissance de la violation, ainsi que les actions à mettre en œuvre selon les cas, en particulier l'information des personnes et le dépôt de plainte.

Aquitanis se réserve le droit de contracter une police d'assurance pour pallier aux risques de cyber sécurité.

## 10. Le droit des personnes

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et du règlement européen en matière de protection des données à caractère personnel, toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, ainsi que d'un droit à la portabilité des données.

Les personnes concernées disposent également du droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement de leurs données à caractère personnel dont la base juridique est l'intérêt légitime poursuivi par le responsable de traitement, sans avoir à justifier de motif. Le responsable du traitement dans ce cas ne traite plus les données à caractère personnel, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés des personnes concernées, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Par ailleurs, toute personne dispose d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données post-mortem. En ce qui concerne les directives générales, elles devront être adressées à un tiers qui sera désigné par Décret.

Ces droits et directives s'exercent par courrier postal auprès du délégué à la protection des données d'aquitanis, à l'adresse postale 1 avenue REINSON CS 33239 33028 Bordeaux cedex, ou par email à l'adresse : [dpo@aquitanis.fr](mailto:dpo@aquitanis.fr).

Si les informations fournies dans le cadre de la demande ne permettent pas au responsable de traitement d'identifier le demandeur avec suffisamment de précision, il a le droit de demander des informations complémentaires et notamment une copie d'un titre d'identité signé.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.